

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL
D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Dr A. T. BROUSSEAU.
DR NORBERT FAFARD.
A. HAMON, (Paris).
DR H. E. DESROSIERS.
DR A. LAMARCHE.
H. R. GRAY.
DR A. G. A. RICARD
DR J. E. BERTHELOT.
DR, S. LACHAPELLE

DR J. A. LARAMÉE.
DR E. P. LACHAPELLE.
DR A. B. LAROCQUE.
DR A. A. FOUCHER.
J. L. ARCHAMBAULT.
DR A. LAPORTE.
L. DAGRON RICHER.
DR G. ARCHAMBAULT.
DR. A, T. Brisson

DR W. H. HINGSTON.
DR W. MOUNT.
DR L. J. V. CLÉROUX.
C. A. PFISTER.
L. H. ARCHAMEAULT.
EMILE VANIER.
DR Ls. LABERGE.
DR S. DUVAL.
Dr. A. PICHE

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DR J. I. DESROCHES.

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction du journal doit être adressé au

Dr J. I. DESROCHES,

No. 189 Rue Amherst, ou Boîte 2027 P.O., Montreal.

Voir sommaire à la page 2.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

SOMMAIRE.

Bulletin : Les lunettes au point de vue hygiénique [suite et fin].— Falsification des denrées alimentaires et des boissons.— Par monts et par vaux.— Revue des journaux.— L'Hygiène du vêtement.— La viande rôtie et le bouillon.— Report ou désinfectant (suite et fin).— Variétés.— Bibliographie.—

ADMINISTRATION :

Pour ce qui concerne la rédaction ou l'administration, s'adresser par lettre au Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst ou Boite 2027. Bureau de Poste, Montréal.

L'abonnement au Journal d'Hygiène Populaire est de \$1.50 par année, payable d'avance. Ce montant peut être remis par mandat-poste payable au Dr. J. I. Desroches.

MM. LES ABONNES SONT PRIÉS DE DONNER A L'ADMINISTRATION AVIS DE LEUR CHANGEMENT DE RESIDENCE.

Les manuscrits restent la propriété du journal.

Nos seuls agents autorisés pour toute la Province sont M Ls Robitaille, pharmacien à Joliette et M O. Trudel de Montréal. Mr. Robitaille est en même temps, notre Correspondant.

Le Journal d'Hygiène Populaire étant le seul journal d'Hygiène publié en langue française sur ce continent est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, commerçants de produits hygiéniques. Comme le Journal d'Hygiène Populaire a une grande circulation dans les diverses parties du Canada, surtout de la Province de Québec, les pharmaciens, industriels et autres y trouveront un bon moyen de publier leur annonce (soit sur la couverture, soit sur des feuillets extras.)

TARIF DES ANNONCES.

<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;">Une page 12 mois.....</td> <td style="text-align: right;">\$ 80.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">" " 6 "</td> <td style="text-align: right;">45.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">Une demi page 12 "</td> <td style="text-align: right;">50.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">" " " 6 "</td> <td style="text-align: right;">30.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">Un quart de page 12 mois.....</td> <td style="text-align: right;">30.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">" " " " 6 "</td> <td style="text-align: right;">20.00</td> </tr> </table>	Une page 12 mois.....	\$ 80.00	" " 6 "	45.00	Une demi page 12 "	50.00	" " " 6 "	30.00	Un quart de page 12 mois.....	30.00	" " " " 6 "	20.00	<p style="text-align: center;">Feuillets Extras.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;">Une page 12 mois.....</td> <td style="text-align: right;">\$ 85.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">" " 6 mois.....</td> <td style="text-align: right;">50.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">Une demi page 12 mois.....</td> <td style="text-align: right;">50.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">" " " 6 "</td> <td style="text-align: right;">30.00</td> </tr> </table>	Une page 12 mois.....	\$ 85.00	" " 6 mois.....	50.00	Une demi page 12 mois.....	50.00	" " " 6 "	30.00
Une page 12 mois.....	\$ 80.00																				
" " 6 "	45.00																				
Une demi page 12 "	50.00																				
" " " 6 "	30.00																				
Un quart de page 12 mois.....	30.00																				
" " " " 6 "	20.00																				
Une page 12 mois.....	\$ 85.00																				
" " 6 mois.....	50.00																				
Une demi page 12 mois.....	50.00																				
" " " 6 "	30.00																				

J. B. RESTHER, }
 35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.
 J. Z. RESTHER, }

J. EMILE VANIER,
 Ingénieur Civil, Arpenteur Provincial, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Directeur de Bureau des arpenteurs de Québec.

RESTHER, RESTHER & VANIER,

INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,

ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHITECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
 Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

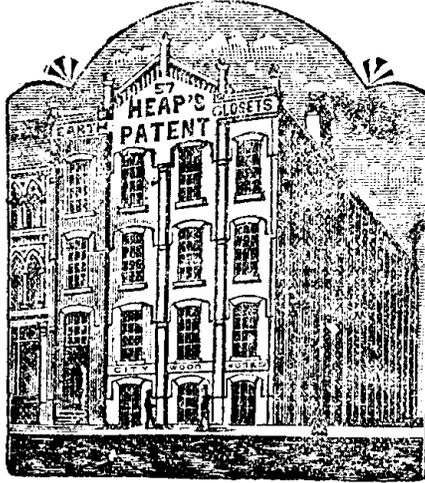
Les Corporations et le public sont respectueusement invités
 correspondre.

BREVET DE HEAP.

CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE

ET
COMMUNES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL
ET
SALLES D'ETALAGE
No. 57,
Rue Adelaide Ouest,
TORONTO.



FABRIQUE
OWEN SOUND ET TORONTO
Agences à
OTTAWA, PETERBORO,
HAMILTON, TC.

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR ASHES CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Tresorier

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre Sèche au Canada.

Plus de 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTÉRIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommanda fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.*

► VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE. L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a ci et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN MCDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes : 1o Le système d'égouts sec. 2o. Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoutante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique*

Il fera aux closets à la cendre, le système tinnette tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevetés de W Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but, Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs et ont fait l'essai



LA MAISON BARRE

Occupe la rue Fortifications à Montréal, à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C. A. Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 22 janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 60^o F., avait un pourcentage d'alcool de 12.2, un acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin.

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0.995 à 60^o F., avait une richesse alcoolique de 17.4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin.

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1.005 à 60^o F. avait une richesse de 16.8 p.100 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances facheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Dégustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré ; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent ; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels ; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonicité.

“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais.

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER.

Exposition d'Ottawa, 1884 — 7 premiers prix, un prix extra ; un diplôme ; une médaille d'argent, une médaille de bronze. (36 concurrents) Exposition de London, 1885 — 2 premiers prix et deux seconds prix — Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886 — Un second prix et deux diplomes.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTRÉAL, 15 JUIN, 1886

NO. 3.

BULLETIN

DU JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

LES LUNETTES AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE, *

La monture des lunettes varie beaucoup ; elle comprend plusieurs parties : les cercles, l'arcade ou pont et les branches. Les cercles, destinés à maintenir les verres, sont ronds ou ovales, la dernière forme est la plus usitée, la première est plus convenable pour protéger l'œil. Le pont sert à maintenir les lunettes sur le nez ; on en observe plusieurs variétés qui sont assez connues ; elles ont pour but de s'adapter à toutes les formes de nez, de manière à ce que le centre du verre coïncide avec le centre de la pupille. La plupart des lunettes, cependant, ont un pont trop large pour convenir aux enfants. Il est nécessaire, pour ces derniers, de prendre des mesures exactes de la distance qui sépare les deux pupilles, de façon à ce que l'œil ne regarde pas la périphérie de la lunette, ce qui aurait pour effet de nuire considérablement à la vision, en transformant un verre convexe ou concave en prisme à base interne ou externe.

Les lunettes proprement dites sont la meilleure forme qui conviennent pour fixer d'une manière stable et invariable les verres devant les yeux. Elle est aussi

la seule convenable pour un travail de longue haleine.

Lorsque les lunettes ne servent que pour un instant, le pince-nez est préférable. Il donne à la physionomie un air plus dégagé, car, il n'a pas l'aspect grave et sérieux des lunettes ; aussi les jeunes gens et les demoiselles lui donnent-ils la préférence.

Le pince-nez n'a pas de branche, il est constitué par un ressort qui maintient les cercles au-devant des yeux. Tous les nez ne sont pas aptes à utiliser ce genre de monture, mais on a construit un grand nombre de modèles de pince-nez, qui peuvent s'adapter à presque tous les nez : le pince-nez à griffes, le pince-nez à écartement mobile, le pince-nez américain, etc. Les nez plats auront toujours de la difficulté à s'adapter commodément aux pince-nez ; les nez à base très large en éprouvent aussi des inconvénients ; chez ces personnes le pince-nez fait plisser la peau, attire en dedans la commissure interne des paupières, déplace et dévie les points lacrymaux ; de là une cause de gêne, de larmoiment et une stabilité mal assurée des verres.

Les lunettes connues sous le nom de face à m. in sont, avant tout, un objet de luxe, ils ne peuvent convenir pour l'écriture.

Les monocles ne conviennent qu'à ceux qui ont une réfraction différente dans les deux yeux, ceux par exemple, qui ont une myopie d'un œil et qui ont l'autre

(*) Suite et fin voir le No. 2, page 22

œil à l'état normal. A part ces cas, il vaut mieux porter une lunette pour les deux yeux.

Les lunettes avec des verres bleus, verts, jaunes ou fumés sont très répandues, nous croyons pour des raisons qu'il serait long d'analyser ici, que les teintes bleues et fumées sont les plus convenables. Il faut se garder cependant des teintes trop foncées et surtout des verres fumés très sombres.

Le noir ayant pour propriété d'absorber les rayons lumineux en développant de la chaleur, il en résulte que l'œil, étant couvert d'un verre fumé sombre, est exposé continuellement à une température plus élevée que la température ambiante. Les liquides de l'œil, ainsi que ceux fournis par la transpiration cutanée avoisinant l'œil se condensent sur le verre de la lunette, il s'y forme une buée qui l'assombrit d'avantage et trouble la vue. Cette chaleur locale, peut à la longue, surtout en été, développer certaines inflammations de l'œil. Le fait de se tenir ainsi les yeux à l'obscurité peut entraver d'une manière permanente le fonctionnement physiologique de la rétine, causer une certaine torpeur de cette membrane ou la rendre extrêmement sensible à la lumière.

De telle sorte qu'il suffise, les lunettes étant enlevées, d'un court séjour à une lumière ordinaire pour développer une irritation des yeux ou même une inflammation.

Ceci s'applique surtout à ceux qui portent des verres foncés pour cacher un certain défaut des yeux, tel que déviation des yeux, (strabisme, yeux louches), taies, ou lésion quelconque des paupières, ou encore pour masquer la difformité qui résulte d'un orbite vide, ou d'un œil atrophié.

L'usage de teintes foncées est au contraire recommandé à ceux qui ont à

envisager des foyers lumineux d'un pouvoir éclairant considérable; ainsi la lumière électrique, de Drummond, du magnésium, etc, ne doit être envisagée directement, et surtout d'une manière continue, qu'avec des verres colorés sombres. La même précaution doit être prise par ceux qui entretiennent des feux ardents, etc., l'éclat de la neige, en hiver et surtout au printemps, rend utile l'emploi de lunettes colorées. L'usage en est recommandé, en un mot, dans tous les cas où la vue reste exposée pendant longtemps à une lumière très vive directe ou réfléchie.

Les verres plans sont mis en lunettes pour protéger contre les corps étrangers en général. Ceux qui en ont le plus besoin sont les ouvriers qui brisent la pierre, qui aiguisent les instruments sur les meules à émeri.

Pour ces derniers, dans quelques fabriques, on a imaginé une disposition particulière qui permet de suivre les progrès du travail sur la meule à travers une vitre d'une certaine épaisseur. La lunette au lieu d'être sur le nez de l'ouvrier est placée en avant de la meule et remplit le même but et d'une manière plus parfaite.

La négligence de ces précautions si simples est cause qu'un grand nombre d'ouvriers se logent des morceaux de pierre ou de métal dans l'œil accident qui entraînent quelques fois à leur suite la perte complète de cet organe.

DR. A. A. FOUCHER.

Voulez-vous qu'on dise du bien de vous ?
N'en dites pas.

[PASCAL.]

« Les germes des maladies contagieuses ont une source non moins certaine et distincte que celle des animaux et des plantes. »

[JOSEPH FRANK.]

CHRONIQUE DE L'HYGIÈNE

EN EUROPE.

FALSIFICATIONS DES DENRÉES ALIMENTAIRES
ET DES BOISSONS.

La falsification des aliments est un fait aussi ancien que la civilisation; de tout temps le législateur s'en est occupé. Dioscoride parle des différentes manières dont les Athéniens adultéraient leurs aliments. Pline rapporte les fraudes des boulangers qui mettaient de la terre blanche dans leur farine.

Au moyen âge, les marchands de vin, de bière, les boulangers fraudaient fréquemment leurs produits, et s'attirèrent ainsi de sévères lois qui trop souvent restaient lettre morte. Avec les progrès de la chimie, les fraudes, d'une part, devinrent plus fréquentes et plus habiles; d'autre part, on eut plus de facilité pour les reconnaître et les réprimer.

Dans une communication à l'Institut lombard, un chimiste distingué de Milan, le Professeur L. Gabba a fait l'histoire de ces multiples falsifications qu'on ne saurait trop flageller.

Aujourd'hui les falsifications sont nombreuses, et aucun des produits qui servent à notre alimentation ne peut se dire à l'abri de la fraude. Suivant les matières que l'on emploie pour frauder, la falsification est un vol ou une tentative d'assassinat. Ce n'est pas une expression trop forte pour qualifier les actes des commerçants assez peu scrupuleux pour mélanger à des aliments des produits plus ou moins toxiques. L'influence des aliments adultérés se fait tristement sentir sur notre organisme; outre les empoisonnements bien caractérisés qui en résultent quelquefois, il nous semble absolument certains, que les états cachectiques de toute nature qui trop

souvent nous atteignent, reconnaissent comme une de leurs causes multiples, l'ingestion quotidienne de produits fraudés.

Une répression de ces fraudes est donc nécessaire, et tous les gouvernements en ont reconnu la nécessité; c'est ainsi que l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la France, la Hongrie, l'Italie, la Russie, la Suède Norvège, etc ont des lois plus ou moins sévères.

Pour atteindre les commerçants qui falsifient leurs marchandises, diverses municipalités de France ont créé des laboratoires municipaux.

A Paris, l'inspection est très complète. Elle est confiée à dix Commissaires de police experts inspecteurs et à dix experts inspecteurs. La ville est divisée en dix circonscriptions à chacune desquelles sont attachés deux de ses fonctionnaires, un de chaque catégorie. Ils n'inspectent point isolément. Ils prélèvent chez les commerçants les échantillons qui leur paraissent suspects; deux échantillons sont pris, cachetés, numérotés et certifiés par eux et par le marchand qui signe aussi le procès verbal. Ils font un examen sommaire des denrées mises en vente, et peuvent faire détruire immédiatement les denrées manifestement altérées.

Un des échantillons prélevés est analysé au laboratoire, l'autre est gardé en provision d'une contre-expertise. Un troisième échantillon peut être prélevé sur la demande du marchand et rester à sa disposition. En cas de contestation, cet échantillon n'est pas valable. En 1881, les inspecteurs ont fait 24. 655 visites; en 1882, 39, 678; en 1883, 45. 633. Il se fait un roulement entre les divers inspecteurs de façon à ce que les mêmes ne soient pas en contact fréquent avec les marchands.

Le laboratoire municipal de Paris est sous la direction d'un habile chimiste M.

C. Girard. Les Chimistes chargés des analyses passent pour entrer au laboratoire par des épreuves théoriques et pratiques. Les analyses sont gratuites et chaque citoyen peut envoyer des produits. L'analyse en est faite et on lui fait savoir si ces produits sont bons, passables ou mauvais. Lorsqu'on donne un produit à analyser au laboratoire, on doit indiquer le nom et l'adresse du marchand, afin que les inspecteurs du laboratoire puissent y aller prélever des échantillons dans le cas où ceux envoyés par le particulier, auraient été reconnus mauvais. Le citoyen qui voudrait une analyse quantitative doit payer 20 francs.

L'établissement du laboratoire municipal de Paris a produit d'excellents résultats; maintenant les denrées falsifiées sont en nombre beaucoup moindre.

A l'étranger, il est de nombreuses villes qui ont un service d'analyse très bien installé. Nous empruntons les renseignements suivants à une étude remarquable du savant Dr. Belval, notre sympathique confrère du mouvement hygiénique.

En Allemagne, déjà en 1879 il existait dans 112 villes un service d'analyse. En 1878, dans 83 de ces villes, les chimistes avaient procédé à 231, 478 analyses; 3380 articles avaient été reconnus falsifiés ou nuisibles; 1548 denrées détériorées et 3, 332 condamnations.

En Angleterre, le *public Health act* de 1875 a institué des *analysts* publics. Les districts se réunissent à plusieurs pour allouer une indemnité à un analyste qui remplit près des municipalités les fonctions de chimiste expert. On compte 260 districts qui ont nommé des analystes; ceux-ci sont au nombre de 150 environ dont 27 pour Londres seul. La loi de 1875 donne un grand pouvoir à ces experts. En 1879, il fut fait 17.574 analyses.

En Belgique, Bruxelles, Anvers ont un laboratoire Communal. Beaucoup de villes ont un chimiste en titre chargé de l'analyse des denrées.

En Hollande, ce sont les pharmaciens-chimistes membres des conseils médicaux, qui analysent les échantillons. Amsterdam a son service particulier. Dans cette ville sur 3748 analyses exécutées en 1883, 235 échantillons ont été trouvés mauvais.

En Italie, Rome, Turin, Milan, Gènes, Cagharié, Mantoue, Padoue, Alexandrie, etc possèdent des laboratoires municipaux. A Rome, ce laboratoire fait partie du service municipal d'hygiène sous la direction du savant Dr Toscani. Dans toute l'Italie, l'hygiène est à l'ordre du jour, et il est probable que le nombre des laboratoires ne fera que croître.

En Portugal, la ville de Lisbonne, depuis 1882, possède un laboratoire municipal.

En Serbie, Belgrade a un laboratoire placé sous la direction de deux chimistes. Ce laboratoire fait partie du service de l'hygiène si bien dirigé par un de nos savants collègues le Dr Vladan George-Witch.

En France, outre le laboratoire municipal de Paris, les villes de Nantes, Rouen, St Etienne, le Havre, Reims ont des laboratoires municipaux. A Lille, la surveillance des denrées est confiée à la commission d'inspection de pharmaciens.

Le service des analyses est à peu près dans toute l'Europe, établi d'une manière satisfaisante. Par contre, la répression est le plus souvent dérisoire.

Un vol d'argent est puni comme un crime, et une falsification d'un aliment comme une peccadille. Cependant l'un s'attaque à votre bourse, et l'autre à la santé, et un fait curieux, c'est celui-ci qui est le moins puni.

A. Karr, l'a très bien dit « les voleurs n'en sont pas moins des voleurs, parce qu'ils sont embusqués derrière un comptoir au lieu de l'être derrière une haie, et la position sociale que les premiers occupent devraient au contraire les faire considérer comme infiniment plus coupables que les autres. »

Nous voudrions voir tout commerçant, tout fabricant convaincu de fraude, de falsification condamné à la prison, à l'amende, à des dommages intérêts, et à l'interdiction absolue d'exercer le même état. Ces pénalités seraient un grand avantage pour le commerçant consciencieux qui actuellement, ne pouvant lutter contre les falsificateurs, va infailliblement à la faillite s'il ne se met à l'unisson des voleurs.

Aucune loi ne nous paraît trop sévère pour réprimer cet état de choses qui mène lentement mais sûrement les peuples à la déchéance organique. Il ne faut point attendre de l'initiative individuelle la répression des falsifications. Il faut que les municipalités, les gouvernements fassent des lois répressives. Ce sera peut-être une atteinte à la liberté de chacun, mais certainement ce sera dans l'intérêt de la collectivité.

Il serait même désirable qu'une entente internationale se fit contre les falsifications des denrées alimentaires et des boissons. C'est le vœu émis par le sixième congrès international pharmaceutique, après une discussion qui eut lieu à la suite de la lecture du savant rapport du Dr Belval. Nous voudrions le voir réaliser dans le plus bref délai possible pour le plus grand bénéfice de la santé des populations.

A. HAMON.

L'entente internationale contre la falsification des denrées alimentaires et des boissons brochure in 8 de 67 pages-Paris 1885-Carré Editeur.

PAR MONTS ET PAR VAUX

— HONNEUR CONFÉRÉ A NOTRE SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

— Nous extrayons du compte rendu de la séance, tenue le 14 mai dernier, de la Société Française d'Hygiène de Paris, ce qui suit :

« En raison des relations scientifiques « qui nous unissent à un très grand nombre « de nos confrères de Montréal, le Conseil « d'Administration a pensé qu'il y avait « lieu de décerner le titre de " Membre « honoraire " à la Société d'Hygiène de « la Province de Québec. »

Nous sommes très sensibles à cet honneur qui nous vient de la France. Croyez-nous, honorés Confrères de l'autre côté de l'Atlantique, nos cœurs qui sont restés français sous le drapeau britannique, ne faibliront jamais à la mission qui nous incombe aujourd'hui. Nous serons toujours heureux et fiers de marcher sous le Labarum de votre Société qui porte bien haut ces paroles d'un empereur romain : *Laboremus pro patria.*

Nous n'avons, aujourd'hui, qu'une voix, qu'une ceur, pour vous exprimer tous nos remerciements, et nos vœux les plus ardents pour la prospérité pour votre belle Société française d'Hygiène qui marche, glorieuse, à la tête de la Science Sanitaire.

* * *

L'Art Médical, dit M le Dr Echo dans le journal d'hygiène (de Paris), par la plume du Dr J. P. Tessier consacre un article bibliographique très soigné au récent ouvrage du Dr Ozanam : La circulation et le pouls.

« Le savant auteur en étudiant les lois de la circulation, qui sont en grande partie celles de l'hydraulique, formule en termes très élevés sa profession de foi spiritua-

liste :

“ Qu'on ne pense pas, en étudiant le rôle des lois physiques dans l'organisme, s'éloigner des saines doctrines, et tomber dans le matérialisme regrettable de l'enseignement moderne. Sans doute, le physiologiste trouve avec certaines fonctions le retentissement des lois physiques générales. Mais la cause première des mouvements chez l'être vivant est d'un ordre spécial supérieur aux lois des corps inanimés.

“ Cette cause, elle a un nom comme toute réalité : C'est la vie, force émanée de Dieu, comme source première, et qui anime tout homme venant au monde. Or la vie en tant que force est un mouvement organisateur, produit par l'action substantielle de l'âme, principe d'action, et de la matière organisable. C'est bien le mouvement d'un ordre plus élevé qui agrège les atomes en cellules, les cellules en tissus, puis en organes, les appareils en être complet, et sur un plan toujours semblable, celui du genre et de l'espèce.

“ Cependant la vie, pour être une force d'un rang supérieur, n'a pas pour cela perdu ses rapports avec le reste du monde au milieu duquel il doit se développer.”

“ Loin de là. L'homme dans son organisation sublime résume la nature entière.

“ On a dit souvent de lui qu'il était un microscope, c'est-à-dire un petit monde ; on ferait mieux de l'appeler un macrocosme, un grand monde, car s'il résume la nature c'est en la dominant.”

« Belles pensées et très beaux langages. »

* * *

La science de l'hygiène, ce code de la santé, mérite d'être vulgarisée. Elle apprend à résister aux germes morbides qui nous entourent de toutes parts, elle fortifie la santé des individus, des familles, et partant améliore l'état sanitaire d'un peuple.

Il répugne à l'homme de se soumettre à

une loi dont il ne comprend pas la valeur. Aussi si le *bill de santé publique* soumis au dernier parlement de Québec, a été impitoyablement mutilé, c'est que nos députés craignaient d'exercer du despotisme sur le peuple. On a probablement pensé qu'il fallait mieux hygiéniser le peuple avant de l'assujettir à une loi qui, à ses yeux aurait été une violation du sentiment familial et de la liberté individuelle. C'est raisonnable de penser que populariser l'hygiène serait un moyen assez sûr de protection contre le fléau des maladies contagieuses et épidémiques.

Il est une maxime latine qui dit : *Sanare bonum melius provedere*, c'est-à-dire guérir les maladies est bien, les prévenir est mieux. L'Hygiène est l'art de prévenir les maladies.

* * *

LA SCIENCE POPULAIRE ILLUSTRÉE. *—

Tel est le titre d'un journal qui doit paraître sous peu à Montréal. Jusqu'ici, nous n'avions pas encore eu l'avantage de posséder une publication de ce genre dont le besoin se fait pourtant sentir parmi notre population canadienne-française.

Nous avons pris connaissance du programme de ce journal qui a pour but de répandre les connaissances scientifiques et industrielles utiles à toutes les classes de la société, et nous sommes convaincu qu'il est appelé à rendre de grands services ; M. Oct. Cuisset, qui en prend la direction, est assez avantageusement connu comme écrivain spécialiste pour nous donner la confiance que le programme sera bien rempli. Nous nous faisons donc un véritable plaisir de recommander cette publication à nos lecteurs. DR. J. I. DESROCHES.

* La SCIENCE POPULAIRE.— paraîtra deux fois par mois en livraisons de 8 pages in-4. Le prix de l'abonnement est de \$2 par an ou \$1 pour six mois. Pour les souscriptions et autres renseignements, on peut s'adresser à M. Oct Cuisset, 300, rue Saint André, Montréal.

REVUE DES JOURNAUX

L'HYGIÈNE DU VÊTEMENT.

Les vêtements ont été employés dès le début de l'humanité. En effet, le besoin de se vêtir est, après celui de manger, le plus impérieux de tous. Les premiers hommes, pour satisfaire à ce double besoin, faisaient la chasse aux animaux sauvages, dont ils employaient la chair pour se nourrir, et les dépouilles pour se préserver du froid. Le souci de construire des habitations n'est venu que plus tard ; les premiers hommes s'abritaient dans des cavernes, et l'art de l'architecte était encore inconnu.

Aujourd'hui encore, l'ouvrier des campagnes qui arrive dans les villes améliore son alimentation d'abord, puis son vêtement tout de suite après. Ce n'est pas là un simple luxe : c'est une nécessité de premier ordre.

Notre corps fabrique sans cesse de la chaleur, qui entretient en nous une température constante de 38 degrés centigrades. Cette chaleur est indispensable à la santé, et même à la vie. Lorsqu'elle nous est soustraite par le froid extérieur, alors surviennent diverses maladies, les unes simplement douloureuses, comme les névralgies et les rhumatismes, les autres graves et même mortelles, lorsqu'elles frappent les organes indispensables à la vie : le poumon, le cœur, le cerveau.

Toutes ces maladies dues au refroidissement peuvent être prévenues par l'emploi de vêtements convenables et suffisants, empêchant la déperdition de notre chaleur naturelle, exactement à la façon de certains enduits *isolants* ou mauvais conducteurs de la chaleur, que l'on applique, dans l'industrie, sur les machines ou les

appareils qui produisent de la chaleur, ou qui utilisent la chaleur produite.

Ce revêtement doit être plus exact et plus complet encore chez les individus qui, produisant moins de chaleur, sont plus sensibles à la perte de celle qu'ils ont produite, et par conséquent plus exposés aux maladies par refroidissement, c'est-à-dire, chez les enfants, les vieillards, les individus infirmes ou malades, ou bien épuisés par les privations et les fatigues répétées, et enfin dans l'état de repos plus encore que dans l'état de mouvement.

L'étude méthodique du vêtement, sous le rapport de l'hygiène, peut se ramener à deux points :

1o Examen de la substance isolante :

2o. Son meilleur mode d'application sur le corps, ou meilleure forme du vêtement.

La substance du vêtement peut être empruntée au règne animal, au règne végétal, au règne minéral.

Le règne animal nous fournit les fourrures des mammifères, le duvet des oiseaux et la soie. Mais ces substances servent surtout aux vêtements de luxe, et je ne dois pas oublier que, m'adressant surtout ici à la classe moyenne, je dois écarter les substances exceptionnelles, pour étudier celles qui ont l'emploi le plus général et le plus usuel.

Je donnerai le premier rang, pour le vêtement, à la laine du mouton, substance merveilleuse, d'un usage universel, se prêtant à la fabrication des vêtements les plus élégants comme les plus simples, des habits de luxe comme des vêtements de travail, et fournissant l'abri le meilleur au soldat, au marin, et à l'ouvrier.

La laine ne sert pas seulement pour les vêtements extérieurs ; elle s'applique sur la peau sous forme de flanelle, des pieds à la tête, pour préserver

les pieds contre le froid, les membres contre les névralgies, le ventre contre la diarrhée, la poitrine contre les bronchites.

La laine est excellente aussi, dans les pays chauds, pour préserver le corps, soit contre la chaleur excessive du climat, lorsque cette chaleur dépasse notablement celle du corps, et atteint jusqu'à 40 et même 45 degrés.

On cite, de ce pouvoir isolant de la laine, un exemple assez curieux. En 1811, un individu fit grand bruit à Paris, sous le nom de *l'homme incombustible*. Cet homme entra dans un four de boulanger, avec un gigot *cru* et des pommes *cruës*, et il restait assez longtemps pour rapporter le gigot *cuit* et les pommes *cuites* par la chaleur du four. Mais il n'entra dans le four qu'après s'être complètement recouvert et entouré d'un épais vêtement de laine.

De toutes les espèces de laines que l'on peut employer la meilleure est celle du mouton mérinos, longtemps confiné en Espagne, introduit en France au dernier siècle par Daubenton, collaborateur de Buffon, et tellement perfectionné par les éleveurs français, sous le double rapport de la production de la laine et de la viande, que les étrangers sont venus nous l'emprunter pour le répandre dans le monde entier, au cap de Bonne-Espérance, en Australie, dans toute l'Amérique, et qu'il n'y a pas aujourd'hui moins de 250 millions de mérinos à la surface du globe.

Dr HECTOR GEORGE

LA VIANDE ROTIE ET LE BOUILLON.

M. le Professeur G. Sée fait chaque lundi, à l'Hôtel-Dieu, de très intéressantes cliniques sur l'hygiène alimentaire des malades. Nous croyons intéressant, pour

les lecteurs de *l'Hygiène Pratique*, de résumer l'opinion du savant clinicien concernant la viande rôtie et le bouillon.

La viande rôtie, dit M. Germain Sée, n'est pas aussi facile à digérer que la viande crue; il est vrai que le rôtissage dissout le tissu cellulaire interfibrillaire, mais aussi il coagule la myosine qui est, de ce fait moins digestible.

Une condition importante, pour que la viande rôtie soit bonne, c'est de ne pas s'en servir aussitôt la bête tuée, d'attendre 12 à 24 heures qu'elle se ramollisse; il se forme alors de l'acide lactique et d'autres acides qui amollissent la viande, et c'est dans ce même but qu'est employée la marinade pour certaines viandes, et en particulier le gibier, chevreuil, sanglier, etc.

Ce qui fait de la viande rôtie un bon aliment, c'est que le morceau n'est atteint par le feu qu'à sa périphérie et que, au centre, il y a de la viande crue et du sang.

On mange ainsi, sans le vouloir, beaucoup de viande crue à Paris, et le tonia inerte y est d'une certaine fréquence.

— Il y a des gens, des médecins, qui sont convaincus que le bouillon est le premier des aliments; il y en a d'autres qui disent que ce n'est qu'un simple lessive.

Le bouillon est, en France, dans les hôpitaux, un aliment important, employé sur une grande échelle. Il est nécessaire de savoir ce qu'il vaut comme aliment, et M. Germain Sée est convaincu que le conseil médical de l'Assistance publique ne saurait pas le dire.

Si on ne donne que du bouillon à un convalescent, ou à un malade atteint de fièvre typhoïde, c'est ne rien lui donner du tout. On a proposé alors l'usage du lait; mais le lait est rarement supporté par un fiévreux ou un malade atteint de fièvre typhoïde, et, pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les selles où l'on retrouve

du lait non digéré, coagulé. S'il est digéré, rien de mieux ; c'est un fait exceptionnel.

On a proposé un moyen, qui paraît bon, c'est d'alterner dans la journée l'usage du lait et du bouillon, ou, mieux encore de couper le lait avec du bouillon.

Hippocrate, dans son traité *du Régime*, consacre de longs développements au régime des malades, et il se demande s'il faut leur donner de la *tisane* ou de la *ptisane*. La ptisane d'Hippocrate était de la tisane d'orge. La distinction était importante.

Il faut ajouter au bouillon, du pain ou une fécule quelconque, et on introduit ainsi dans l'alimentation des hydrocarbures qui reconstituent bien mieux le malade. Le typhoïdique est aseptique, il ne fabrique pas de pepsine, mais il a de la salive qui agit sur les féculents qui sont, en outre, transformés dans l'intestin par les sucs pancréatiques.

— Qu'est-ce que le bouillon ? De quoi se compose-t-il ? En général, pour faire le bouillon, on chauffe graduellement la viande dans une certaine quantité d'eau. Les parties solubles se dissolvent, d'abord les albuminates ; l'albumine se dissout, puis se coagule, et alors, par tradition, la cuisinière l'enlève en écumant le bouillon. Une autre partie d'albuminates se coagule dans la chair, et une troisième partie reste dissoute dans le bouillon.

On a dit qu'une partie des albuminates coagulés peut se redissoudre, mais après quarante-huit à cinquante heures de cuisson ; c'est là un bouillon théorique, un bouillon de laboratoire.

Le bouillon contient encore de la gélatine, et c'est là un élément important. Le tissu musculaire se gélatinise en quantité variable, suivant la durée de la cuisson et l'âge de l'animal dont on a employé la viande ; les jeunes animaux donnent plus de gélatine que les vieux.

Cette gélatine est un corps quaternaire. et, au premier abord, on pourrait la croire très nourrissante ; mais des expériences faites à l'hôpital Saint-Louis prouvent que la gélatine se brûle, mais ne s'annexe pas à l'organisme, et n'est qu'un aliment d'épargne.

Le bouillon de vieille poule, de l'ancienne médecine, contenait beaucoup de gélatine fournie par la vieille peau de la vieille poule.

On trouve aussi, dans le bouillon, une très petite quantité d'hydro-carbure et de créatine, de la créatinite, de la carnine dont on ne connaît pas encore bien le rôle, mais qu'il doit avoir leur utilité. On y trouve aussi des phosphates et du chlorure de sodium.

Tout cela réuni explique la popularité du bouillon, et, de l'avis de M. Germain Sée, il est la préface d'un bon repas. On a donc raison d'en faire usage, ainsi que du bouilli qui est encore un met nourrissant.

DR L. DELIGNY
L'Hygiène Pratique.

REPORT ON DESINFECTANTS. *

POUR LES VÊTEMENTS ET OBJETS DE LIT-
TERIE.—

(A) Pour linge de corps et linge de literie souillés :

1. Destruction par le feu pour les objets de linge de minime valeur ;
2. Eau bouillante pendant une 1/2 au moins ;
3. Immersion pendant 4 heures dans une solution de bichlorure de mercure. Proportion de 1 : 2000) ;
4. Immersion pendant 4 heures dans une solution d'acide phénique à 2 0/0.

(B) Pour les habits et vêtements de corps en laine ou en soie qui pourraient être abimés par l'eau bouillante ou l'im-

(*) Suite et fin voir le No 2, page 22

immersion dans des solutions désinfectantes :
 (1). Exposition pendant 2 heures à une chaleur humide à la température de (110° C.

2. Fumigation de gaz acido sulfureux pendant 12 heures. Les vêtements étant suspendus dans la chambre, et le gaz sulfureux y pénétrant dans la proportion de 6 volumes de gaz par 100 volumes d'air libre.

(C) Pour matelas et couvertures de lit souillés par les déjections du malade :

1. Destruction par le feu ;

2. Exposition pendant 1 heure à la vapeur d'eau surchauffée à haute pression ;

3. Immersion pendant 1 heure dans de l'eau bouillante ;

4. Immersion dans la solution bleue (mélange de bichlorure de mercure et de sulfate de cuivre), 60 grammes de chaque pour un gallon d'eau (4 litres environ).

POUR GARNITURE D'APPARTEMENT, OU OBJETS EN BOIS, EN CUIR, EN PORCELAINE.

Lavages répétés avec :

1o. Une solution de bichlorure de mercure à 10/100 ou avec la solution bleue (60 grammes pour 4 litres d'eau) ;

2o. Solution de chlorure de chaux à 1,0/0 ;

3o. Solution d'acide phénique à 2 0/10.

POUR LES PERSONNES.—

Les mains, et en général toutes les surfaces à nu du corps, des personnes préparées à la garde du malade et du convalescent à sa sortie de l'hôpital, doivent être soigneusement lavées avec :

1. Une solution de bichlorate de soude dans la proportion de 1 : 10 d'eau ;

2. Une solution d'acide phénique à 20/10 ;

3. Une solution de bichlorure de mercure : : 1 : 1000, employée uniquement

pour les mains et jamais en bains sur toutes les surfaces du corps.

POUR LES DÉCÉDÉS.—

Envelopper le corps dans un drap entièrement saturé d'une des solutions suivantes :

1o. Chlorure de chaux à 4 0/10 ;

2o. Bichlorure de mercure : : 1 : 500 ;

3. Acide phénique à 50/10.

POUR LES CHAMBRES DE MALADES ET LES SALLES D'HOPITAL.—

(A) Pendant qu'elles sont occupées procéder au lavage sur toutes leurs surfaces avec :

1o Une solution de bichlorure de mercure à 10/100 (ou solution bleue) ;

2o Une solution de chlorure de chaux à 1 0/10 ;

3o Une solution d'acide phénique à 2 0/10 ;

(B) Lorsque les chambres ou les salles ont été évacuées :

Fumigation aux vapeurs de bioxyde de soufre pendant 12 heures. (Combustion de 3 livres de soufre pour un espace cubique de 1,000 pieds), puis lavage en grand avec l'une des précédentes solutions antiseptiques, puis avec de l'eau savonneuse bouillante, finalement aération complète par ouverture de toutes les portes et fenêtres.

POUR LES MARCHANDISES ET POUR LES VALISES DE LA POSTE (MAILS).—

La désinfection des marchandises et des valises de la poste ne sera requise que dans des circonstances exceptionnelles.—D'ordinaire il suffira de les aérer complètement.—Si la désinfection paraît indispensable, on procédera aux fumigations sulfureuses telles qu'elles ont été indiquées précédemment.

POUR LES MAILLONS, GUENILLES, CHIFFONS, (RAGS).

(A) Les chiffons dont on se sera servi pour le nettoyage des excréments et sécrétions seront brûlés sur-le-champ.

(B) Les chiffons recueillis pour être envoyés aux fabricants de papier pendant la durée d'une épidémie, devront être désinfectés avant leur mise en ballots par :

1o L'exposition pendant 10 minutes à la vapeur surchauffée sous pression ;

2o L'immersion pendant une $\frac{1}{2}$ heure dans de l'eau bouillante.

(C) Les chiffons en ballot, seront désinfectés en injectant dans l'intérieur de chaque ballot, de la vapeur surchauffée à haute pression.

POUR LES NAVIRES (SHIPS).—

(A) Les navires infectés, pendant leur séjour en mer, seront désinfectés avec soin dans toutes leurs parties accessibles à la vue, et plus spécialement dans les compartiments occupés par le malade, avec :

1o Une solution de bichlorure de mercure à 10/00 [ou avec la solution bleue] ;

2o Une solution de chlorure de chaux à 10/0 ;

3o Une solution d'acide phénique à 20/0.

La cale sera désinfectée par un nettoyage en grand [liberal] au moyen des solutions concentrées de sublimé corrosif [doute-chlorure de mercure].

[B] A l'arrivée au lazaret, le navire infecté sera de nouveau fumigé aux vapeurs de soufre après le déchargement des marchandises. Toutes les parties du navire et la cale seront de même nettoyées et lavées au moyen des solutions concentrées énumérées plus haut. (DR. DE FOURNÈS.

in *Journal d'Hygiène de Paris.*)

P.-S. — Nous ne voulons pas quitter ce chapitre de l'étude des désinfectants

sans signaler une communication faite à la Société Royale de Londres par le Dr A. Winter Blyth, sous ce titre : *Studies of Disinfectants by New Methods*. Les recherches expérimentales du savant *officer of health* de Marylebone, qui donne au mot désinfectant la synonymie de *germicide*, ont porté sur trois séries de faits leurs actions :

1o Sur la *Bactérium termo* ;

2o Sur les divers micro-organismes des eaux d'égout [*sewage*] ;

3o Sur la désinfection des excréta des typhoïdiques.

Les deux méthodes employées par lui sont ainsi désignées :

The drop method, la méthode par les gouttes, et *The Thread method*, la méthode par les tubes de verre capillaires.

Dans l'impossibilité de donner ici les détails minutieux de ces recherches, nous traduisons *ad litteram* les conclusions générales qu'il en tire :

1o Les expériences sur le *Bactérium termo* et sur le *sewage* ont démontré que les propriétés désinfectantes du phénol et du crésol sont à peu près identiques. Leur degré d'activité étant le même, ce ne sont que des considérations spéciales ou secondaires qui doivent déterminer la préférence à donner à chacune de ces substances.

2o Dans les trois séries d'expériences, l'action désinfectante du sulfate de fer n'a pas été justifiée. Parfois même des solutions concentrées n'ont pu amener la destruction des diverses variétés de micro-organismes.

La croyance scientifique et populaire relative à l'activité du sulfate de fer pour désinfecter les eaux d'égout et les matières excrémentielles des typhiques, n'a aucune raison d'être.

3o Les expériences sur les amines démontrent clairement que l'action désinfectante

tante des divers produits de cette série diffère dans ses degrés d'activité, en relation du déplacement de l'hydrogène par le méthyl, l'éther, le propyl ou l'hydronil.

4o Toutes choses égales d'ailleurs, plus courte est la durée de l'action de la substance désinfectante sur la matière à désinfecter, et moins complète se trouve cette désinfection même. Le plus souvent en versant des solutions concentrées sur les *excreta* suspects ou souillés et en jetant ensuite le tout dans les cabinets d'aisance, d'où les matières cheminent dans les égouts balayés par de forts courants d'eau, on ne produit jamais une désinfection réelle.

5o La désinfection, quelle que soit la matière employée (phénol, crésol, permanganate de potasse, lutidine, collidine, etc.), est plus efficace lorsqu'elle s'opère à une température de 35o à 37o centigrades. C'est dans ces conditions que le développement et la pullulation des micro-organismes sont les plus puissants.

VARIETES.

— Par un décret du 29 décembre 1885 le ministre des finances d'Italie a fait savoir qu'il serait en 1886 un emprunt de 4,5 par cent. Cet emprunt est spécialement affecté aux travaux réclamés par l'hygiène dans les communes du royaume; ces travaux sont : l'alimentation en eau potable, la canalisation des égouts, établissements des water closets, construction des cimetières, etc. (*La Preventiva*).

— A Rouen, une société est en formation pour l'éclairage électrique de la ville. En France l'éclairage électrique est établi comme éclairage normal à Bellegarde, Culoz, La Roche sur Foron, puis à St Etienne à Dijon. (*Revue internationale de l'électricité et de ses applications.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Travaux des Commissions d'Hygiène du Département de la Seine et des Communes de St. Cloud Sèvres et Meudon en 1884—Paris 1886—volume in-4o.— publié par la préfecture de Police.

En 1884, Paris a été atteint quelque peu par le choléra, aussi les Commissions ont-elles beaucoup travaillé. Les propriétaires, probablement par peur de ce terrible fléau, ont exécuté plus fidèlement et plus rapidement les ordres de ces commissions. Presque toutes ces commissions constatent l'incurie des propriétaires; l'insalubrité des maisons où ils n'habitent pas les laisse parfaitement froids. Ce qu'ils demandent c'est que leurs immeubles leur rapporte, peu leur importe si les locataires sont dans de mauvaises conditions sanitaires. Les rapports des Commissions sanitaires sont tous faits avec la plus grande compétence ils signalent beaucoup de causes d'insalubrité : manque et mauvaise qualité de l'eau, tinettes filtrantes et mobiles, malpropreté des privés, etc. Il serait à désirer qu'une loi sévère force les propriétaires à exécuter les travaux reconnus nécessaires par les commissions compétentes.

Relaciones entre la virbilidad y la Agricultura par D. PEDRO GARCIA FERIA, Ingénieur des ponts et chaussées.—Barcelone 1885—brochure in-8o.

C'est la relation d'une conférence que notre savant collègue a prononcée à l'Institut agricole catalan de San Indro. Il a avec sa grande compétence, examiné l'influence de la viabilité en agriculture; il a passé en revue le système des communications dans les civilisations antiques, pendant le moyen âge et les temps modernes. Les chemins de fer, les bateaux à vapeur en bouleversant le monde économique, ont partout répandu le désir de s'instruire, de connaître ce que nos pères ignoraient. L'influence des voies de communication sur la civilisation est considérable et hors de doute. Des tableaux statistiques très précieux terminent cette intéressante brochure de notre distingué et sympathique collègue. A. H.

PARENT FRÈRES,

Agents d'Immeubles et Commissaires Priseurs

SE CHARGENT DE

La Vente de Propriétés et Meubles à domiciles

OU DANS LEURS

SALLES D'ENCAN

216 ET 218—RUE ST. JACQUES—216 ET 218

MONTREAL.

VIN ST. RAPHAEL

Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE un article hygiénique de grande valeur.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage à leurs clients et au public en général. Ce vin est par excellence un reconstituant. Il a sur les préparations toniques similaires un avantage qui n'est pas à dédaigner, celui de posséder un bouquet délicieux.

Des expériences sûrement contrôlées indiquent qu'il peut être pris dans la plupart des cas de débilité générale, faiblesse d'estomac, pauvreté du sang et la convalescence de maladies graves.

COMPAGNIE PROPRIÉTAIRE

DU VIN ST. RAPHAEL

A VALENCE (DRÔME) FRANCE.

AGENTS GÉNÉRAUX

Pour la Puissance

Furniss, Laviolette & Cie.

81—RUE ST. JACQUES—81

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ

LES PRINCIPAUX PHARMACIENS

DE MONTREAL

2327 LIQUEUR

CONCENTRÉE de GOUDRON de NORVEGE

HELIUM

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, n'est jamais affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarrhes, clous, boutons et démangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur, que nos urines étaient chargées de déchets variés et abondants ?

Dans tous ces cas

LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions, rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général.

Les médecins la prescrivent avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux habiles Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centins

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centins.

Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

LAVIOLETTE & NELSON,

1605 rue Notre Dame et 118 rue St Laurent.

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITÉ LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Doc-
masie—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

SOUVENIR !

*Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meil-
leurs souvenirs de famille que la PHOTO
GRAPHIE de ceux qui nous sont chers.*

*C'est une seconde mémoire du cœur que nous
metions sous les yeux de nos parents et de nos
amis. Nous leur présentons aujourd'hui...
artiste de talent,*

Monsieur Henri Larin,

No. 18, Rue St-Laurent, Montreal.